21.
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
Cour. 2e
pag. 256
VI 168

Extrait
de remarques et d'observations sur la rage
inserées dans le 7e et le 8e Volume des observations et des recherches
de Medecine par une Societé de Medecins de Londres.

observations communiquées par M. Thomas Dickson
medecin de l'hopital de Londres.

Au commencement de janvier 1767, un grand nombre de personnes
furent mordues par un gros chien que l'on a regardé comme enragé
et qui a été tué avec grande difficulté. Jean Brown agé de 10 ans,
mordu par cet animal, fut transporté sur le champ à l'hopital de
Londres. la joue et l'épaule du coté droit avoient été blessés. on les
lavifia et on laissa écouler le sang avec liberté. ensuite on frotta les parties
~~les parties~~ blessées avec de l'onguent mercuriel. cette friction fut
repetée deux fois par jour pendant dix jours et il n'y eut ni salivation
ni affection des gencives. Cet enfant n'ayant aucune espece d'incommodité
sortit de l'hopital au bout de trois semaines, ayant été purgé trois fois.
il continua de jouir d'une bonne santé jusqu'au 30 avril suivant,
quatre mois après l'accident. Dans le tems il sentit une douleur à
la joue droite, la quelle s'étendit pendant la nuit jusqu'à la gorge.
le lendemain il ne put boire ni manger. la douleur et une espece de
resserrement a la gorge et a la joue furent plus violents. la respiration
devint très difficile. il fut très agité et porta de tems en tems avec
promptitude ses mains a la joue et a la gorge pour eviter d'avoir il
limpression de l'air sur les parties les quelles lui excitoit une douleur
excessive. il tenoit pour cette raison son menton appuyé contre la
poitrine. il expulsa avec grande force de sa bouche et a une
distance considerable beaucoup de salive écumeuse. il sortit aussi
des narines une grande quantité de matiere muqueuse. Depuis
le tems qu'il était sorti de l'hopital, il ne paroissoit avoir aucune
crainte sur les suites facheuses de la morsure du chien. mais
entendant parler d'une personne mordue par le meme animal
et qui venoit de mourir, il dit ressentir dans le moment une douleur
dans l'épaule blessée la quelle s'étendoit jusqu'à la joue où le
chien avoit jetté sa bave. On tacha de calmer son esprit, en
lui assurant que le chien n'étoit point enragé et qu'il ne tarderoit
point a guérir comme les premiers fois. on l'engagea a boire
un verre d'eau, mais il repondit avec vivacité qu'il ne le pouvoit
point.

Cote quinze pages
Duseau

ARC4
no 98

cependant on lui presenta a boire, et à la vüe de l'eau il parut beaucoup plus agité. ~~[illegible]~~ il voulut neanmoins essayer de boire. c'est pourquoi il prit le verre dans sa main et le porta plusieurs fois vers sa bouche mais sans qu'il le touchât. il rejetta ensuite beaucoup de matiere écumeuse de la bouche et immediatement après il la remplit d'eau pour l'avaler, mais il fut aussitôt forcé de la rejetter, et declara qu'il n'avoit pu en passer une seule goutte.

Il n'y avoit point de doute à avoir sur la nature de cette maladie. M. Dickson conseilla de mettre ~~[illegible]~~ le jeune homme dans un bain chaud. D'abord il y fut ~~tranquille~~ extrêmement agité, s'élevant, s'abaissant et ayant quelquefois une jambe hors de l'eau. enfin il resta assis pendant un peu de temps de maniere que l'eau peut toucher son menton. il éprouva ensuite un peu de vertige, de douleur du coté de la gorge; les spasmes cesserent même. il avala d'une mixture de Manne de baleine qui contenoit ~~un peu~~ 20 gouttes de teinture thebaique; et il se trouva mieux. il resta dans le bain environ 25 minutes. étant couché il eut une sueur très abondante qui dura plus d'une demie heure, pendant le tems il fut ~~parfaitement~~ tranquille, et assez gay. ensuite les douleurs et le spasmes de la joue et de la gorge se renouvellerent avec une grande agitation. il avala une pillule de deux grains d'extrait thebaique quelques tems après il mangea presque une pomme entiere, du pain et du bœuf coupés par petits morceaux, ou bien dans une demie heure. il eut un vomissement considerable. il prit encore une pillule de deux grains d'opium. le vomissement augmenta de même que les autres accidens.

4 heures après la premiere on lui donna un lavement avec du bouillon et un gros et demi de teinture thebaique, qui ne revint encore le soir. le malade mourut pendant la nuit, le 5e jour après l'apparition des symptomes d'hydrophobie. il n'a jamais marqué d'envie de mordre aucune personne. peu d'heures après sa mort ~~il parut~~ les parties de la generation devinrent noires de même que la gorge et l'epaule mordue à laquelle il n'y avoit point eu d'alteration

2e. obs. par D. Dickson

Le domestique d'un jardinier fut mordu par le même chien ~~au bras~~ ait le même jour et sur le soir. il prit un specifique que lon dit etre infaillible contre la morsure des chiens enragés. les plaies du bras, les quelles avoient ete considerables ~~furent~~ guerirent, et l'homme jouit d'une bonne sante jusqu'au 28 avril suivant qu'~~en voulant~~ ayant fait son past de plusieurs pots de biere il eprouva tout a coup ~~une~~ quel que chose d'avale. il avoit rempli sa bouche de biere mais il ne put point en passer une seule goutte dans l'esophage; il la rejetta avec une grande force et s'ecria qu'il etoit un homme mort. il mourut en effet le 9e. jour de l'apparition des symptomes.

3e. obs. par le meme

un homme agé de 69 ans mordu le meme jour et le meme soir par le meme chien resta dans l'hopital pendant trois semaines et en sortit ensuite sans avoir aucune incommodité, cinq jours apres il ressentit une douleur a l'epaule qui avoit etè mordue, la quelle s'etendit jusqu'a la gorge. sa respiration devint tres courte, il eut de la difficulté a boire, tomba dans le delire et mourut le cinquieme jour. il cracha beaucoup de matiere ecumeuse pendant ce temps, ne put point dormir et devint aveugle les quatre derniers jours. pendant la nuit qu'il avoit etè mordue il s'ecoula une grande quantité de sang des parties blessées. Voir des exemples pag. 63.

Observation par MM. Sotteroyte et Watson

tome 5e. p. 195.

Une domestique entrant un matin dans le lieu d'une maison qu'on appelle le lavoir, fut assaillie par une chatte qui la mordit a la jambe. Ses cris firent accourir son maitre a son secours; et il fut aussi mordu aux jambes mais tres legerement. on tua dans la meme matinée cette chatte.

La plaie de la jambe de la domestique suppura et degenera en ulcere, le quel n'a etè cicatrisé qu'au bout de six mois et demi. les morsures legeres des jambes du maitre furent tres promptement gueries. les deux blessés prirent un medicament vanté pour preserver de la rage. la domestique n'a point eu d'accidens: le sort du maitre a etè different.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Deux mois après la morsure, il ressentit une douleur au genou droit qu'il attribua à un rhumatisme, parce qu'il avoit eu la même douleur en différens tems les années précédentes. au bout d'un mois et demi son incommodité augmentant, il prit des pilules composées chacune d'un grain de calomel, de camphre, de pelacuanha et de savon de chaque partie deux grains. après en avoir fait usage pendant six jours il ressentit un chatouillement extraordinaire dans l'urethre, avec un resserrement spasmodique et douloureux au sphincter et au penis. il avoit soif, urina d'urine et après avoir uriné il y avoit écoulement d'humeur séminiforme. il cessa l'usage des pilules qu'il croyoit être la cause de ces accidens. quelques jours après, il passa la nuit sans dormir, et éprouva de la difficulté à avaler. M. Fothergill fut alors mandé en consultation. le Malade lui rendit un compte exact de ce qui lui étoit arrivé depuis le moment qu'il avoit ressenti de la douleur au genou; il lui fit part de son insomnie et de sa peine pour avaler les liquides. en effet lorsqu'il vouloit boire, il portoit d'une manière embarrassée et avec un air composé le liquide à quelque distance de ses lèvres ensuite il le mettoit promptement dans sa bouche, et l'avaloit avec une précipitation extraordinaire et avec grande agitation.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES

le malade avoit naturellement l'air vif et ardent; mais son visage changeoit souvent d'une manière remarquable. son pouls devenoit spasmodique et varioit presque a chaque minute par rapport a la dureté et a la fréquence, il rendoit peu d'urine, et se plaignoit beaucoup de la contraction du sphincter. il ne fit aucune mention de sa morsure, et on évita tout ce qui pouvoit donner lieu à l'en faire ressouvenir.

M. Fothergill conseilla une saignée au bras, et toutes les quatre heures du sel composé d'un scrupule de cinnabre et de deux grains de musc. il engagea le malade à prendre de la nourriture, à manger du pain trempé dans du vin, des fruits &c.

le soir la difficulté d'avaler fut plus grande: tous les muscles qui servent à la deglutition paroissoient en convulsion, dès le moment que le liquide touchoit la entrée de la bouche. il se plaignoit d'une grande secheresse dans la gorge, et faisoit de grands efforts pour cracher et rejetter l'humeur visqueuse et tenace qui enduisoit le gosier. il avoit très peu urine depuis le matin: la contraction du sphincter et l'émission de l'humeur séminiforme, de même que

le pouls

le pouls de l'artère subsistoient encore. le sang tiré du bras
avoit une marque leger d'inflammation. le malade avoit
deja pris deux pillules.
M. Pettigrill consulta le meme soir avec le docteur Watson. ils
jugerent a propos, qu'il se mit dans un bain au degré de chaleur
qui lui seroit le plus agreable, et quand sortant de l'eau, il se frotte
lui meme les jambes et les cuisses avec deux gros d'onguent mercuriel
double. ils lui conseillerent des lavements avec l'eau et le lait dans
un desquels on mettroit un gros de la poudre de douce.
le bain chaud le soulagea pendant le temps qu'il y resta. mais ensuite
ses souffrances se renouvellerent avec plus de force. il devint plus agité
et eut un flux abondant de salive. le qui parut de mieux, c'est qu'il
arriva dans le lit avec moins de difficulté et sans ressentir ni le
prurit ni l'emission de l'urine sanguinolente. l'agitation spasmodique
du sphincter était aussi dissipée.
on conseilla de retirer la saignée, mais le malade étant de bonne
foi qu'il se trouva plutôt foible et qu'il ne perdit point une grande
quantité de sang. on conseilla encore de le remettre dans le bain
chaud, et de le laisser autant de temps qu'il pourroit le supporter, et
de lui frotter les jambes et les cuisses avec une demie once d'onguent
mercuriel et enfin de lui faire prendre au sortir du bain trois
pillules composées chacune d'un grain d'opium, et ensuite toutes les deux
heures jusqu'à ce qu'il parut disposé au sommeil.
le soir il rapporta aux consultans dans les termes les plus forts le bien
qu'il avoit retiré du bain chaud et dit qu'il enlevoit les esperances
d'un prompt etablissement. sa bouche étoit continuellement remplie
de salive visqueuse; il paroissoit aussi que les organes de la deglutition
en étoient tres humectés, ce qui lui produisoit une grande incommodité.
pour se debarasser de la plus d'humeur dans le temps qu'il la sentoit
dans l'arriere bouche, il faisoit une expiration subite et violente, comme
s'il avoit dessein de rejetter en soufflant avec la force et la vitesse les
plus grands corps visibles. ce qui produisoit un bruit sur-humain
au cri d'un chien qui aboye. quand il n'étoit point occupé à ces
efforts, il parloit aisément et d'une maniere suivie.
avant de prendre le bain, il avoit desiré d'être rasé, et on le rasa.
mais on remarque que dans le moment que celui-ci mouillait le visage
avec l'eau de savon, il se reveilloit avec une sorte de surprise. et toutes
les fois qu'une partie était d'abord touchée par l'eau, il éprouvoit une
agitation considerable, tandis qu'il ne paroissoit point affecté lorsqu'on
mouillait celles qui l'avoient deja été. l'application du rasoir produisit

en quelque sorte le même effet. en un mot chaque mouvement que l'esprit imprimoit de lui étoit un sujet d'alarme, d'agitation et de sollicitude, il rendit lui même compte de ce qu'il avoit éprouvé, en prévenant qu'il étoit naturellement porté et impétueux. on lui conseilla de se rabaisser encore, mais il marqua de la peine et de la difficulté à se mettre dans l'eau, ce qu'il n'avoit pas encore fait. il y resta une dernière heure. les symptômes devinrent ensuite plus graves, il délira mais son délire fut ~~dans~~ plus violent et agitation du corps. il mourut quelques jours après; le troisième jour que les symptômes de l'hydrophobie se sont manifestés, et quatre mois après avoir été mordu par la chatte.

Voilà des exemples qui prouvent évidemment que des personnes mordues par un animal enragé ont été pendant environ trois à quatre mois sans avoir les symptômes de la rage; et qu'ensuite les accidens s'étant manifestés elles sont mortes du troisième au cinquième jour. Morgagni cite plusieurs exemples semblables dans son ouvrage de sedibus 50; et d'après d'autres observations il peut conclure qu'on ne connoît point jusqu'à présent de remède propre à combattre cette maladie, quand elle s'est manifestée. elle est du genre des maladies convulsives violentes qui des quelles affectent la gorge font périr les malades quelques moyens qu'on emploie. si une longue expérience a démontré l'inefficacité des moyens propres à guérir le mal, quand il est à le dégré, ne vaut il pas mieux s'occuper à ~~rechercher~~ rechercher ceux qui peuvent ~~à prévenir les accidens~~ préserver des ses ~~funestes effets~~ effets mortels. il y a beaucoup de remèdes vantés à cet égard dans tous les pays; mais l'on sait déjà par les observations qui viennent d'être rapportées que les remèdes intérieurs sont d'aucune ~~inutilité~~ utilité. le bain de mer, les frictions d'onguent mercuriel sont regardés comme des préservatifs. mais l'observation a malheureusement trop souvent démontré le contraire.

M. Raymond Médecin de Marseille a communiqué à la société des Médecins de Londres des observations qui lui ont paru assez intéressantes à le sujet pour être imprimées dans leur recueil. en voici l'extrait.

Tom 5e appendix pag. 2.

M. Boyer agé de 28 ans, non marié, et d'un tempérament cachectique a été mordu par un chien enragé à la partie inférieure de la jambe le 19 juillet 1785; la plaie avoit une figure semi circulaire, ~~elle~~ saigna librement, et elle paroissoit exiger une grande cautérisation. les jambes du malade avoient été

gonflée pendant un tems considerable avant l'accident; et il y avoit encore deux allées à la jambe qui n'avoit point été mordue. quelques heures après la blessure, on y applique le cautère actuel, et les frotte ensuite la partie avec onguent mercuriel. l'escarre se separa dans le premier jour; on continua le pansement avec ~~le~~ meme onguent jusqu'à ce que la plaie fut cicatrisée.

Le second jour il prit un bol de 4 grains de turbith mineral et de huit grains de camphre; il vomit beaucoup et fut plusieurs fois à la selle. les salivations commencerent à s'établir. le 3e jour on frotta la jambe mordue avec onguent mercuriel et dans l'espace d'une nuit on repeta cinq fois les frictions, aux deux jambes: chaque friction était de 2 gros. le malade pendant l'espace de cinq prit aussi cinq fois le bol designé ci dessus. le traitement excita une large salivation jusqu'au 40e jour. on lui donna entre le 5e et 6e mois, ~~le 5e~~ un bol fait avec la poudre de bolb composé de 4 grains de Musc et de deux grains de cinnabre qui excita chaque fois un vomissement assez violent. enfin pendant les sept ou 8 premiers jours il prit quatre fois un gros de poudre d'anagallis flore puriea merveilleusement utile. le 9e jour il avala le bol de turbith pour la 7e fois: et le jour suivant il fut prendre le bain de mer qu'il continua deux jours au plus. il ~~[illegible]~~ entra de dormir ensuite.

le 74e jour il sentit une malaise dans la gorge et bientôt après une difficulté d'avaler de la eau. le soir il ne put point en avaler; il se plaignit d'une resserrement dans ~~la gorge~~ les parties, et d'une difficulté de respirer. le jour suivant il faisait très chaud, il fut à marseille dans deux lieues pour aller y arriver le soir. pendant le jour suivant il ne put rien avaler et en traversant un petit ruisseau il fut saisi d'horreurs, M. raymond le vit le meme soir. son visage était défiguré, les yeux égarés et farouches. il pordit sans cesse et avec un grand rapidité; il se plaignit d'une chaleur brulante, fut très agité, changeant de place avec une vitesse extraordinaire. on lui offrit à boire, il prit le verre, mais en le portant à la bouche, il parut troublé, fit une profonde inspiration et laissa tomber le verre. il avala seulement une pillule d'opium. ensuite on le saigna deux fois du bras et deux fois du pied; les deux dernières augmenta il vomit avec des efforts violents une matière glaireuse enfin il mourut le second jour de l'apparition des symptomes de la rage, comme s'il avait été étouffé ou étranglé.

M. raymond pense que n'on point assez cautérisé la plaie.

Ici un autre exemple de l'inefficacité des frictions merveilleuses. M. raymond rapporte qu'un chirurgien de Marseille traita il y a environ 15 ans une ~~petite~~ fille agée de 12 ans qui avait été mordue par un chien enragé. il lui fit faire des frictions merveilleuses comme dans le cas de la morsure mauvaise elle mourut de l'hydrophobie le 15e jour. sa plaie n'avait point été cautérisée.

pendant l'espace de cinq

M. raymond cite un exemple d'hydrophobie spontanée qui reff
dit il à le rage au moins dans le premier degré de mal. un ~~garçon~~ la
garçon agé de 12 ans, d'un tempérament actif et délicat, fils d'un
~~marchand~~ pêcheur, fut attaqué de phrénésie dans le mois d'avril 1764.
il n'avait point été blessé par aucun animal. il fit des efforts pour m
aux horreurs de l'eau et ne put point en boire il était extrêmement a
dans son lit. son visage était pâle et il pâlissait avec raison. il mourut le
2e. jour de son attaque.
j'ai eu occasion de voir à l'hôpital de la charité de paris un hom
qui vers le 8e. jour d'une fièvre maligne eut les symptômes d'hydrop
se plaignant d'un grand resserrement à la gorge, et ne voulant point
avaler aucun liquide. il eut des mouvements convulsifs à la face et da
les différentes parties du corps; avait une matière vaste et écumeuse et m
le 9e. jour. mais il est ~~certain~~ reconnu que l'hydrophobie est une ma
convulsive quelquefois spontanée dans l'homme comme dans le chien
dans d'autres animaux.
il résulte des observations de M. raymond que ni la poudre de cobb, ni
turbith minéral ni l'amygdalin, ni le bain de mer ne sont des spécifiques dans l'hydrophobie
M. pettrezill dans des remarques sur le traitement des personnes mord
par un animal enragé pense que le bain ~~de mer~~ dans l'eau salée ne doit point être
regardé comme un préservatif des effets pernicieux de la rage venin de la
tm. 5e. pag. 290.
ce morsure dit il a été introduit dans la pratique par erreur et l'
tude la fait continuer parmi nous de manière que l'on croit que ceux
que le bain est le plus certain de tous les préservatifs. il pense que cette m
a été adoptée d'après les effets que donne celle sur le traitement qui
convient de faire aux personnes mordues par un animal enragé, quand
dans le principe ~~on~~ les remèdes propres ~~ont été employés~~ à les guérir
n'ont point suffisamment ~~employés~~ et que la crainte de l'eau en l'hydrophobie se manifeste. ce qui ar
dit il est de jetter tout à coup les ~~personnes~~ malades lorsqu'ils n'y atte
lv. 5e. Cap. 27.
point dans une pièce qu'ils n'avaient point vu auparavant. s'il ne
point nager, il faut le laisser plonger jusqu'à ce qu'il boive et tantôt le le
mais s'il sait nager il le fatiguera quelquefois jusqu'à ce qu'il fait force
malgré lui de boire. par ces procédés on parvient à guérir et de la sui
de la crainte de l'eau. c'est précisément de la même manière, dit
pettrezill que j'ai appris que l'on traitait les malades mordus et qui
aucune apparence de symptômes de rage, dans les places de bains qui
les plus en réputation. mais il n'y a pas la moindre raison pour l'
pense que ces procédés puissent contribuer à garantir le malade d
le mal funeste. d'ailleurs l'expérience ne nous offre point de fa
il est donc très à propos de détromper le public à cet égard et d
possible en ramenant son attention vers une méthode
recommandée par les anciens et que la raison et l'expérience montr
beaucoup plus avantageuse.

le mouvoit très aisément d'un côté de l'articulation à l'autre; il sentoit une grande douleur en marchant, quand il appuyoit sur le condyle externe du fémur.

Il y avoit un gonflement aux parties extérieures du genou qui se dissipa par le repos, le régime &c. ensuite M. Ford ayant le consentement du malade procéda à l'extraction de la manière ~~laquelle~~ dont M. Stromfeld le proposa. La jambe étant étendue, le corps étranger retenu fixé par ~~la main~~ un aide au côté externe du genou, M. Ford fit une incision de la longueur de deux pouces à travers les téguments et ensuite une plus petite sur le corps lui même et jusques par l'effusion de la synovie qu'il avoit ~~coupé~~ incisé le ligament ligamentaire; le corps qui étoit cartilagineux sortit aussitôt par cette ouverture; il n'y eut point ~~une grande~~ grande difficulté pour faire cette opération. ensuite il réunit aussitôt les lèvres de la plaie et les maintint dans un contact convenable par le moyen d'emplâtres agglutinatifs et d'un bandage unissant. On traita le malade par les antiphlogistiques; on lui tira d'abord six onces de sang et on répéta deux fois cette saignée dans l'espace d'une semaine; mais elles furent moins fortes; on le mit à une diète assez sévère, on lui tint constamment le ventre libre et on fit un lumacto sur le bandage avec l'eau végéto minérale. il n'y eut aucuns symptômes dangereux jusqu'au 7e jour que le malade se plaignit d'une douleur au genou, de mal de tête, ~~eut de la soif~~ fut altéré eut de la toux, des nausées, fut très agité et n'eut point de sommeil. M. Ford examina le genou et trouva les lèvres de la plaie agglutinées ~~réunies~~. il le saigna et lui fit prendre une potion purgative. le lendemain matin une sorte rougeole ~~ressemblante~~ parut sur toute l'habitude du corps. cette nouvelle maladie ne fit rien changer pour le plan de curation, le même régime fut continué; la rougeole disparut au terme ordinaire; le genou ne fut plus douloureux, et dans peu de jours la plaie fut entièrement guérie.

On lui permit ensuite de se lever, mais en lui recommandant de se servir de son genou avec grande précaution, et quand il marcheroit de le tenir étendu, le malade eut de la peine à observer, parce qu'il éprouvoit aucune ~~gêne~~ obstacle dans la liberté des mouvements. Un mois après l'opération, il retourna ~~parfait~~ étant dans un parfait état de santé.

DE MEDECINE
DE MONTPELLIER

le corps étranger était entièrement cartilagineux, convexe à une de ses surfaces et un peu concave à l'autre. il y avoit en partie autour de sa bordure des fibres très déliés qui ressembloient beaucoup à des poils.

M. Ford dit qu'il ne sçait d'après quelle authorité Reymarus a rapporté que cette maladie étoit fréquente en angleterre. en communiquant le fait à M. Hunter, il lui a remarqué qu'en disséquant l'articulation du genou, il avoit souvent trouvé des portions de cartilage entièrement libres dans sa cavité ou qui lui étoient encore adhérentes par des petites fibres, et dernièrement ajouta-t-il, j'ai vu dans l'intérieur du genou d'un enfant qui est mort immédiatement après sa naissance, j'ai vu une portion de cartilage qui dépendoit d'étoit formée à l'extérieur des condyles du fémur, la quelle auroit probablement donné lieu à une maladie semblable si l'enfant avoit vécu et si quelque accident eut déterminé ~~son détachement~~ ~~de~~ la rupture de son adhérence. il est vraisemblable que dans l'observation précédente le corps cartilagineux étoit primitivement attaché par de petits ligaments à l'intérieur des parties de l'articulation, mais qu'à la longue augmentant de volume, il a été séparé de son attache dans l'instant de la chute qu'a faite le malade

il est difficile de déterminer comment se forment les corps étrangers. sont ils des portions de cartilage qui revêtent les condyles du fémur, la face interne de la rotule. Morgagni a vu dans le genou de la femme dont il a été fait mention cy dessus, que le cartilage de la rotule dans la portion qui répond au condyle externe du fémur, étoit comme usé et rempli de petits sillons parallèles et que celui du même condyle du fémur était si aminci que il ~~paroissoit~~ était livide par rapport à l'os ~~qui étoit~~ apparent à travers la substance de cette légère croûte cartilagineuse. dans un autre cas il a vu ~~cette croûte~~ le cartilage du condyle externe du fémur comme corrodé dans l'étendue que peut présenter l'ongle du petit doigt, et il n'y avoit aucun vice à la rotule, ni dans ~~toute~~ les autres parties de l'articulation. et il n'a remarqué aucun corps globuleux. ~~M~~ Morgagni ne pense comme Reymarus que les corps soient des morceaux de cartilage séparés de leur point par violente d'autant plus qu'il y a des exemples de les sortes de corps étrangers sans que aucune cause extérieure ~~extrême~~ violente ait agi ~~sur du~~ sur l'articulation. il ~~sem~~ paroit plus vraisemblable qu'ils naissent de

tumeur synoviale ou des glandes mucilagineuses qui existent dans cette articulation, puisque les petites fibres que l'on remarque a les bords du corps sont continues, comme la observé Morgagni, aux glandes; Mais on croit aisément que dans les différents mouvements du genou les corps augmentés de volume peuvent être détachés de les parties du même des cartilages, ou des ligaments articulaires s'ils y étaient adhérents.

Quelque soit la naissance et la formation de ces corps; les points les plus intéressants par rapport au diagnostic et au traitement de la maladie ils paraissent suffisamment déjà bien établis d'après les observations rapportées. L'existence du corps étranger étrangère aux fonctions du membre indique nécessairement son absence ou plutôt son extraction. il ne paraît point qu'un bandage propre à fixer le corps dans un endroit de l'article pour qu'il y contracte adhérence doive avoir du succès, et l'on ne peut rien déduire à cet égard de l'observation de M. Gooch, puisqu'il n'a point revu le malade et qu'il n'est même point assuré qu'il ait porté le bandage conseillé. L'extraction est la voie de quelque manière de traitement que la plus certaine et en même temps celui qui doit être préféré; mais de tous les moyens qui peuvent favoriser l'issue du corps étranger comme l'application d'un caustique, l'instrument tranchant mérite la préférence. la plaie qu'il fait doit être regardée comme simple quand les parties sont divisées sans déchirement et sans contusions, sans distension violente et irrégulière. il faut donc faire par le champ les moyens de réunion convenables, d'autant plus que l'expérience en a montré la facilité; comme il paraît par l'observation rapportée par M. Ford et par les remarques suivantes données comme préceptes, par la société des médecins qui ont publié l'ouvrage dont nous donnons l'extrait.

" La société a été informée de plusieurs faits de cette nature où l'opération rapportée ci-dessus a été mise en pratique. Dans quelques cas comme dans celui dont il vient d'être fait mention, on a obtenu la guérison sans aucun inconvénient; dans d'autres il est survenu du gonflement avec une inflammation violente, avec fièvre, et la mort s'en est suivie. Un observateur très exact de faits semblables pense que les suites dans quelques uns doivent être attribuées au traitement de la plaie par les premières intentions et que les accidents et la mort dans d'autres cas ont eu lieu à cause de la suppuration de la plaie et parce que la matière purulente s'est répandue dans la cavité articulaire et s'est différemment dans les parties adjacentes. Mais outre le

+ en détruisant les contenus des ligaments et du ligament capulaire

~~meilleur~~ traitement préférable qui consiste à unir les lèvres de la plaie dans un contact parfait, il faut que le membre reste en repos, et comme dans ~~l'affaire~~ le fait de M. Ford, éviter toute chose qui puisse irriter les parties ou échauffer le corps.

Chopart

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Commu

M. Fothergill rapporte d'abord le passage de Celse, qui marque que si le chien qui a mordu est enragé, il faut donner issue au virus en appliquant une ventouse ensuite en brûler la plaie, si le lieu où elle siège n'est point ni nerveux ni musculeux.

C'est le premier objet de traitement que doit occuper ceux qui pourroient être de semblables malades; il faut brûler la plaie, si la structure de la partie le permet, et exciter une suppuration autant exacte, longue et autant abondante qu'il est possible. M. Fothergill cite un exemple du docteur Falk sur les bons effets d'exciser et emporter avec un instrument tranchant la partie blessée et rapporte ensuite d'après un ouvrage de M. Thomas Permant, que quand quelque est mordu par un animal enragé comme il arrive souvent dans les pays montagneux de l'Ecosse, il coupe sur le champ avec un rasoir et emporte toute la chair de la partie blessée, il laisse saigner abondamment la plaie et la couvre avec plusieurs tiles d'araignée. Ceux qui n'ont point le courage de exciser la partie blessée, ils excitent la plaie à saigner et la fomentent avec de l'huile chaude ou de beurre fondu.

Dans les parties méridionales de l'Europe où les animaux venimeux sont plus fréquents, c'est une pratique usitée par les pâtres de la Suisse qui sont ainsi blessés par les animaux, de remplir ou de couvrir la plaie avec de la poudre à canon et d'y mettre le feu. Si la blessure n'est pas considérable, ils y font une incision, y mettent de la poudre et ensuite le feu. Par ce moyen ils agrandissent en un seul tems la plaie et empêchent la guérison prompte. M. Fothergill pense que dans les sujets timides on pourroit employer avec avantage le procédé, ne appliquer un emplâtre vésicatoire.

S'il est un remède préservatif des accidents de la rage, c'est celui qui semble celui qui déterminera une suppuration abondante dans la partie blessée.

Les deux observations suivantes tendent à le prouver.

M. Raymond a soigné une femme agée de 49 ans qui a été mordue le même jour que M. Boyer et par le même chien. L'animal la mordit sur un pied en prenant un morceau de chair. La plaie avoit environ une pouce de long et deux à trois lignes de profondeur. Quelques heures après l'accident on appliqua sur la plaie un fer rouge. On traita cette malade comme M. Boyer et quoique quelle ne prit guère bol de teinture par laquelle elle fut gorgée dans trois mois. On lui frotta d'onguent mercuriel les jambes et les cuisses quatorze fois dans l'espace d'un mois. Cette femme accouche à terme d'un enfant vivant et a continué à jouir d'une bonne santé. C'est à la suppuration de la plaie que l'on peut attribuer plus particulièrement les guérisons, parce que l'animal ~~agant~~ ne percant le sonlier a moins communiqué de virus. ~~parce que la dent n'est pas entrée~~ L'autre observation est de M. Fothergill. Voyez pag. 8 vers la fin

ACADEMIE DE MEDECINE

M. Fothergill pense que la guérison de la fille a pu dépendre de la suppuration qu'a fournie l'ulcère de la jambe, tandis que les pleurs du maître ont été trop promptement guéris. C'est peut-être une preuve bien forte de l'utilité d'aggrandir les plaies faites par la morsure d'animaux enragés et d'entretenir la suppuration pendant un assez long tems. il conseille de laver d'abord la partie, de nettoyer la plaie autant qu'il est possible et de l'aggrandir sur le champ ou par instrument ou par le feu et de la laisser suppurer longtems.

Deux circonstances particulières lui paroissent dignes d'attention; c'est savoir si la partie mordue étoit couverte d'un vêtement épais, de peau ou d'une autre matière, parce que dans le cas il y auroit peut-être moins de danger ou encore que si la peau étoit à nud. la sécheresse c'est de ne point tuer l'animal jusqu'à ce qu'on n'ait aucun doute qu'il soit enragé. La connoissance de ces deux cas peut contribuer à la tranquilité de les personne mordues; et il est même à propos de lui dire qu'un très petit nombre de ceux qui sont mordus par des animaux enragés sont exposés à être frappés des effets mortels de la rage. je rapporte ajoute il cette circonstance, non point dans le vue qu'on diminue les soins qui conviennent en pareils cas tels qu'une particulière aggrandissement de la plaie, mais comme une espèce d'antidote contre le découragement ou le désespoir dans le quel tombent les malades par la connoissance de leur accident.

Comme il y a encore peu d'exemples d'ouverture de cadavres de personnes mortes de la rage, je terminerai cet extrait par le rapport de ce que j'ai remarqué dans un cas de cette espèce. j'exposerai les principaux objets de l'observation.

Un bijoutier agé de 42 ans, nommé Moyse Duclou, demeurant rue St. Louis près le palais, d'un tempérament bilieux et mélancolique, aimant la solitude, et sujet depuis quelques années, dans le mois de Mars, à des tressaillemens, a été mordu le 15 janvier 1766 par une chatte qui avoit dit on, été mordue elle même par un chien enragé. cette morsure située à la partie externe de la premier phalange du pouce de la main droite, a été guérie en très peu de jours, et n'a donné aucune inquiétude à cet homme. le sept mars, il sentit une douleur vive dans le poignet droit, laquelle fut ensuite faire sentir le long du bras jusqu'à la gorge. il eut les symptômes de l'hydrophobie, aversion pour l'eau, oppression de poitrine, mouvemens convulsifs dans les muscles du col et de la face. M. Souvard et d'autres Médecins furent invités à lui donner des secours. on lui donna les antispasmodiques, des pilules de musc et d'opium; on le frotta avec l'onguent mercuriel. les accidents augmentèrent. il eut quatre accès violent de convulsion et mourut le dimanche au soir.

pendant sa maladie il n'a mordu personne et n'a point eu envie de mordre. il demandoit souvent a voir la lumiere disant qu'elle lui faisoit plaisir et la rejouissoit. non seulement il avoit de l'aversion pour l'eau; mais il se fachoit et criait, quand on lengagoit a boire.
il est remarquable que le domestique de la bijoutiere a été mordu par la meme chatte, sans éprouver les memes accidens.
Voici ce que j'ai observé dans l'examen anatomique des parties.
La machoire inf. etoit fortement appliquée contre le sup. l'interieur de la bouche etoit sec, la langue fort aride et retirée vers l'occiput. la bulle la luette un peu plus longue etoit infiltrée. je n'apperceus aucune rougeur aucune inflammation au larynx et au pharynx. tout excepté le grand fetoscope, etoit dans un etat ordinaire. la trachée artere contenoit un peu de matiere écumeuse; sa membrane interieure n'etoit ni rouge ni boursouflée. les poumons sains pesoient fort gonflés, en les coupant il en sortoit point de sang. leurs cellules etoient bien dilatées. il y avoit sur la surface des poumons des petites vessies remplies d'air. je ne trouvai rien de particulier dans le cœur. l'estomac et l'intestin duodenum etoient remplis de matiere glaireuse verdatre. le foye regorgeoit de sang; point de bile dans la vessicule du fiel. dans la tête, une humeur glaireuse, blanchatre, et d'une consistance gelatineuse remplissoit les feuillets de la pie mere, elle tendoit en cette membrane recouvre la partie moyenne et sup. de l'hemisphere droit du cerveau. la surface de ce viscere etoit d'une couleur brune dans le meme endroit. en general toute sa substance paroissoit plus molle et fort humide. les ventricules contenoient beaucoup de serosité. le foye et la dure mere avoient plusieurs points d'ossification. l'ouverture du cadavre a été faite dix heures apres sa mort.
L'utilité de cette observation par rapport a l'ouverture du cadavre est sensible puisque quelque exposé ~~la~~ dans lequel etoit l'organe. la difficulté de la deglutition n'est donc point un effet de l'inflammation; elle peut survenir cette inflammation a la suite de la convulsion frequente des organes de la deglutition et de ceux qui servent au passage de l'air. mais est un accident consecutif. tous les symptomes marquent que la disposition vicieuse existe dans le genre nerveux et que l'hydrophobie est une maladie convulsive qui depend d'une alteration particuliere et invisible des nerfs. Pourquoi deux personnes étant mordues par le meme animal, est il arrivé que l'une est morte, et que l'autre n'a point eu d'accidens, le cas seroit point le seul exemple qu'on pourroit citer. mais avant de resoudre cette question, il faudroit avoir un plus grand nombre de faits pour en examiner les differens rapports. souvent des raisonnement très plausibles sont detruits, par l'exposition d'un fait qu'on n'a point prevu.

Chopart.

ACADÉMIE NIÉPOTIÉR DE MÉDECINE